

LE CONTENU DE LA FORMATION

« BOOSTER SON ENTREPRISE »

PILOTAGE D'ENTREPRISE

COMMENT PILOTER MON ENTREPRISE ?

- Fixe toi un cap !
- Comment développer mon état d'esprit d'entrepreneur ?
- Quel statut d'entreprise choisir ?
- Quelles sont les assurances obligatoires qu'il faut avoir ?
- Comprendre l'Urssaf
- Comment créer l'identité de mon entreprise ?
- Quelles sont les certifications et labellisations que je dois avoir ?
- Comment être sous-traitant ?

GESTION D'ENTREPRISE

COMMENT GERER MON ENTREPRISE

AXE 1 : GESTION FINANCIERE ET COMPTABLE (LES BASES)

Gestion financière et comptable : cette formation permet aux artisans d'acquérir les bases de la comptabilité et de la gestion financière de leur entreprise.

- Comment déterminer mon prix de vente
- Comment faire un devis et une facture ?
- Comment développer la trésorerie de mon entreprise ?
- Comment gérer ma comptabilité ?
 - **Introduction à la Comptabilité (Module 1)**
 - Comprendre les bases de la comptabilité.
 - Tenir un grand livre et un journal comptable.
 - **Gestion de Trésorerie (Module 2)**
 - Gérer efficacement la trésorerie de l'entreprise.
 - Prévoir et planifier les flux de trésorerie.
 - **Établissement d'un Bilan et d'un Compte de Résultat (Module 3)**
 - Apprendre à préparer un bilan et un compte de résultat.

- Analyser les états financiers pour évaluer la santé de l'entreprise.
- **Fiscalité pour les Artisans (Module 4)**
- Connaître les obligations fiscales des artisans.
- Maximiser les avantages fiscaux disponibles.
- **Investissements et Financements (Module 5)**
- Évaluer les options de financement pour l'expansion de l'entreprise.
- Comprendre les concepts clés liés aux investissements.
- Comment contrôler et améliorer les performances de mon entreprise ?

AXE 2 : GERER MON PERSONNEL

Axe 2 : Gestion du Personnel

Gestion du personnel : cette formation permet aux artisans d'acquérir les compétences nécessaires pour gérer leur équipe de salariés ou de collaborateurs.

- Quelles sont les règles sociales de mon entreprise ?
- Combien me coûte un salarié ?
- Quelles sont les obligations légales d'un employeur envers son salarié dans le bâtiment ?
- Recrutement et Gestion d'Équipe
 - Apprendre à recruter du personnel qualifié.
 - Mettre en place des pratiques de gestion du personnel efficaces.
 - Quelles sont les règles à l'embauche?
- Formation et Développement des Employés
 - Identifier les besoins en formation de l'équipe.
 - Élaborer un plan de développement des compétences.
- Motivation du Personnel
 - Comment manager mes salariés?
 - Comprendre les facteurs de motivation des employés.
 - Comment motiver mes salariés?
 - Mettre en place des incitations pour retenir les talents.
- Gestion des Conflits et Communication
 - Gérer les conflits au sein de l'équipe.
 - Comment recadrer un salarié?
 - Améliorer les compétences en communication interpersonnelle.
 - Comment travailler avec mon ou ma conjoint(e) collaborateur (rice)?

AXE 3 : MARKETING ET COMMUNICATION

Marketing et communication : cette formation permet aux artisans de développer leur stratégie de marketing et de communication pour développer leur activité.

- Développer une stratégie Marketing pour les Artisans
 - Développer une stratégie marketing adaptée au secteur artisanal.
 - Utiliser les médias sociaux et le marketing en ligne.
- Création d'une Identité de Marque
 - Définir une identité de marque distinctive.
 - Créer un logo, un slogan et des supports marketing.
- Marketing Digital pour les Artisans
 - Utiliser les outils de marketing en ligne (site web, réseaux sociaux).
 - Mesurer l'efficacité des campagnes en ligne.
- Relation Client et Service Après-Vente
 - Fournir un excellent service client.
 - Gérer les commentaires et les retours des clients.

COMMENT DEVELOPPER MA CLIENTELE

- Comment augmenter le chiffre d'affaire de son entreprise ?
- Réaliser une étude de marché ?
- Réaliser son business modèle? A qui vendre ?, Quels services et quels produits vendre?, Comment vendre?
 - Clarifier son offre
- Réaliser son business plan?
- Comment déterminer sa marge ?
- Comment rédiger un contrat de vente ?
- Quelles techniques de prospection utiliser?
- Comment développer ma communication digitale seul ou avec un prestataire?
- Comment améliorer ma visibilité?
- Comment traiter un conflit avec un client?

- Gestion des Litiges et Contentieux
 - Prévenir les litiges commerciaux.
 - Savoir comment gérer les litiges éventuels.
- Quels outils de gestion client utiliser?
- Comment traiter mes fins de chantier (pour les artisans)

COMMENT ORGANISER MON ENTREPRISE ?

- Comment être efficace en tant que chef d'entreprise?
- Comment gérer mon temps?
- Comment gérer mes stocks?
- Comment gérer mes sous traitants?
- Comment gérer mes fournisseurs?

COMMENT SECURISER MON ENTREPRISE ?

- Qu'est ce qu'un DUER et comment le mettre en place ?

Questions fréquemment posées

Que comprend le Kit de formation ?

Le programme "**Booster son entreprise**" comprend une série de 50 vidéos de qualités explicatives pour atteindre rapidement vos objectifs et sortir de la paralysie entrepreneuriale. Vous n'aurez besoin d'aucune autre formation pour gagner vos premiers milliers d'euros.

Comment cette formation va faire évoluer mon projet ?

Cette formation va vous permettre de vous mettre en action pour obtenir des résultats. C'est un accélérateur qui va vous enrichir étape par étape. Vous obtenez des leviers pour accéder à votre succès d'entrepreneur.

Jusqu'à quand aurais-je accès à la formation ?

Accès et mis à jour : Toutes les prochaines mises à jour de la formation seront automatiquement intégrées à votre espace membre. Vous bénéficierez d'un accès illimité à vie, vous permettant de prendre le temps nécessaire et de revenir à tout moment, selon votre convenance.

Quelle est la valeur de cette formation ?

Vous pouvez accéder à toutes les vidéos sans vous déplacer, avec tout le confort de votre domicile, à n'importe quel moment et pour une durée illimitée.

Cette formation coûte 799€ TTC.

Proposez-vous un accompagnement en entreprise ou un accompagnement individuel ?

Oui, nous proposons ces accompagnements. Vous pouvez nous demander un devis ou nous contacter directement à contact@artisans-entrepreneurs.fr

Puis- je bénéficier d'un financement par mon OPCO ?

Bien sûr ! Notre programme de formation est éligible au financement par votre OPCO (Organisme Paritaire Collecteur Agréé). En tant qu'organisme de formation, nous sommes référencés QUALIOPI, ce qui atteste de la qualité de nos prestations. Cette certification garantit que nos formations répondent aux critères élevés définis par les pouvoirs publics en termes de professionnalisme, d'expertise pédagogique, et d'adéquation aux besoins du marché du travail.

L'acquisition de cette certification QUALIOPI renforce la reconnaissance de nos formations et facilite l'obtention de financements auprès de votre OPCO. Ainsi, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement financier pour investir dans votre développement professionnel et celui de vos équipes. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'informations sur les modalités de financement et les démarches à suivre. Nous sommes là pour vous accompagner dans l'optimisation de vos ressources pour une formation de qualité et parfaitement adaptée à vos besoins.